



Eliette : 06 78 35 14 89



Sortie petite journée du vendredi 8 décembre 2023 Moulins et Menhirs le Long de l'Yerres

Boucle dans le sens des aiguilles d'une montre, essentiellement plaines, bois et un peu d'urbain, sans difficulté (seulement une petite grimpe dans la forêt).

16 km. 5h30 de marche. Repas tiré du sac

Dénivelé positif : 232 m. Dénivelé négatif : 178 m. Point haut : 88 m. Point bas : 43 m.

N° carte IGN 2415 OT

Rendez-vous :

9h30 au marché de Paray ou 10h15 au parking du centre commercial Talma, 3 boulevard Ch. de gaulle, Brunoy.

GPS : 48.69453, 2.504333

Indemnité de covoiturage 4€ (distance A/R parking à parking : 60km)

Pour ceux qui se rendent directement sur place prévenir l'animateur la veille.

Descriptif :

On partira Nord vers l'Yerres, on la suivra N.O. et on la traversera par la rue de Soulines. On descendra S.E. par la rue du Réveillon, on passera devant l'église St Médard et le château. On prendra la rue du Pont Perronet pour rejoindre la berge de l'Yerres que nous suivrons jusqu'à sa boucle Nord.

Pique-nique sur la berge de la rivière.

On repartira le long de la rivière jusqu'à l'ancien moulin des Rochopts, on traversera la passerelle et nous continuerons S.O. jusqu'à la D94 que nous descendrons Sud jusqu'au pont sur l'Yerres, nous descendrons à droite l'escalier jusqu'à la rivière on continuera Ouest rue du Gord jusqu'à la rue du Pas de Ste Geneviève S.O. Au Carrefour Ste Geneviève nous prendrons le chemin qui monte N.O. puis le chemin latéral au chemin de fer puis Sud la rue de la Forêt jusqu'au Chemin des Etangs, rue des Carmes, Ouest rue Jules Ferry et rue des Bosserons, Nord rue Talma. On traversera le Boulevard Charles de Gaulle pour rejoindre le parking.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**
Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier